

317 P NPX DM65

Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au Saguenay–Lac-Saint-Jean

6211-08-006

Qualifiée pour améliorer vos résultats

Jonquière, le15 mai 2015

Att. Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au Saguenay-Lac-St-Jean Renée Poliquin 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6,

Objet : Mémoire sur le projet de mine d'apatite Lac à Paul

Agence SST, dépose ce mémoire afin d'appuyer le projet Arianne Phosphate. Nous sommes une entreprise qui est située à Jonquière et nous œuvrons sur les chantiers dans l'est du Canada. Nous employons une dizaine de travailleurs et notre entreprise est en constante croissance. Nous sommes intéressés au développement régional et plus particulièrement au développement du projet minier d'apatite au lac à Paul.

Étant président d'une entreprise spécialisée en gestion des risques de la santé et sécurité au travail. Nous sommes convaincus que l'équipe du projet est responsable et a un souci réel des citoyens et des travailleurs qui œuvreront sur leur site. Depuis maintenant deux ans et demi, nous avons rencontré à plusieurs reprises les gestionnaires du projet. À chacune des rencontres, nous avons constaté que le projet évoluait, et cela toujours afin de diminuer l'impact sur les citoyens. Même si le sujet de nos rencontres était la santé et sécurité au travail, à chaque fois les intervenants du projet prenaient une bonne partie du temps afin de nous expliquer les améliorations apportées au projet et la diminution de l'impact sur les citoyens. Je pense qu'ils sont très fiers des efforts qu'ils font afin d'être un bon citoyen corporatif.

Les dirigeants d'Arianne Phosphate ont à cœur le développement durable. À plusieurs reprises lors de nos rencontres, ils nous ont rappelé l'importance que les emplois créés tant lors de la construction que lors de l'opération de la mine soient de qualité. C'est-à-dire bien rémunéré et offrant un milieu de travail sécuritaire et cela sans exception quant à l'âge, au sexe et à la nationalité des travailleurs.

En ce qui concerne l'impact positif pour les industries dans la région, ce nouveau projet serait une tribune importante afin de démontrer le savoir-faire des entrepreneurs de la région. Arianne Phosphate désire faire affaire prioritairement avec des fournisseurs de la région afin de maximiser les retombées économiques, ce qui sera encourageant pour tous.



Depuis plusieurs années, il n'y a pas eu de projets d'envergure dans la région, les entreprises et les travailleurs du Saguenay Lac St-Jean ont dû s'exiler afin de gagner leur vie et montrer leur savoir-faire. Le développement de la mine d'apatite ferait en sorte que plusieurs travailleurs de la région pourraient travailler près de leur famille.

Finalement, l'aspect santé et sécurité au travail est important pour les gestionnaires de la nouvelle mine. Déjà lors du montage financier du projet, les intervenants étaient sensibles à cet aspect. Pour avoir travaillé sur plusieurs projets industriels, souvent à cette étape on voit la Santé et sécurité comme « un mal nécessaire ». Par contre pour ce qui est du projet Arianne Phosphate, ils en ont fait une priorité afin que tous les travailleurs tant lors de la construction que lors de l'opération de la mine puissent retourner chez eux afin de faire profiter leur famille des bonnes conditions offertes par Arianne Phosphate.

- Considérant que les gestionnaires de la mine sont responsables et intéressé au développement durable.
- Considérant que la mine s'engage à fournir des conditions d'emploi sécuritaires aux travailleurs.
- Considérant que les conditions d'emploi offertes aux travailleurs et entrepreneurs de la région seront avantageuses.
- Considérant que nous ayons confiance que les normes environnementales du Québec protégeront le milieu.
- Considérant que j'ai quatre enfants qui seront sur le marché du travail dans une dizaine d'années et que j'aimerais bien leur donner toutes les chances afin qu'ils puissent travailler dans la région.

Je demande au BAPE d'autoriser le projet de la mine d'apatite du lac Paul.

Cordialement,

François Simard

Président et papa de 4 enfants